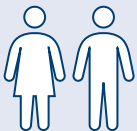


Tableau de bord de Bruxelles Formation

Indicateurs des Contrat
et Plan de gestion

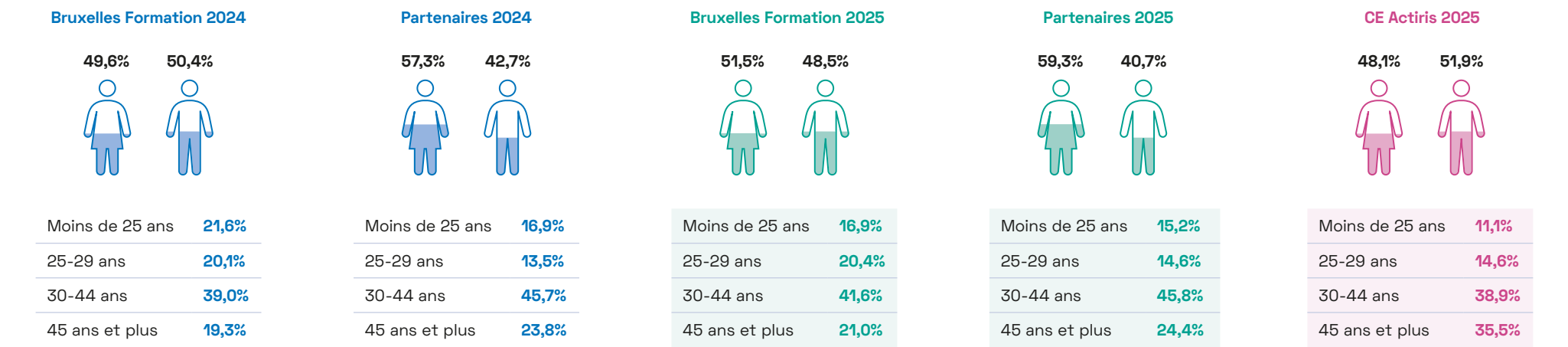
2025

Type	Dimension	Indicateur	Décembre 2024	Décembre 2025
Output	Participation aux formations 	1. Nombre de personnes distinctes formées (hors Stages first à partir de 2025)	15.609 CE 6.972 travailleurs et autres statuts (CIP) Soit 22.581 stagiaires présents (10.226 hommes/12.352 femmes/3 inconnus)	15.227 CE 6.717 travailleurs et autres statuts (CIP) Soit 21.944 stagiaires présents (9.705 hommes/12.235 femmes/4 inconnus) Par ailleurs, 682 CE ont fait un Stage first
		2. Ventilation des CE en centre de formation/en entreprise/en e-learning Attention : un même stagiaire peut être en formation la même année à la fois en entreprise ou en centre de formation, ou encore chez Bruxelles Formation et chez un partenaire. Les stagiaires ne sont donc pas additionnables (hors Stages first à partir de 2025)	12.368 CE en centre de formation (5.908 hommes/6.460 femmes) 2.482 CE en entreprise (1.318 hommes/1.164 femmes) 1.651 CE en e-learning (716 hommes/935 femmes) Les 12.368 CE en formation en centre de formation se ventilent ainsi : • 7.788 dans les centres de Bruxelles Formation et en FPI en étab. d'ens. (3.896 hommes/3.892 femmes) • 4.697 chez les partenaires (2.005 hommes/2.692 femmes) • 306 en mobilité inter-régionale (192 hommes/114 femmes)	12.548 CE en centre de formation (5.761 hommes/6.787 femmes) 1.704 CE en entreprise (896 hommes/808 femmes) Par ailleurs, 682 CE ont fait un Stage first 1.749 CE en e-learning (745 hommes/1.004 femmes) Les 12.548 CE en formation en centre de formation se ventilent ainsi : • 7.734 dans les centres de Bruxelles Formation et en FPI en étab. d'ens. (3.695 hommes/4.039 femmes) • 5.016 chez les partenaires (2.041 hommes/2.975 femmes) • 285 en mobilité inter-régionale (188 hommes/97 femmes)
		3. Réalisation de l'objectif annuel en nombre de places occupées (en centre de formation et formation 100% en ligne)	19.885 places occupées (9.087 hommes/10.798 femmes)/ 24.518 places objectif soit 81,1%	20.578 places occupées (9.000 hommes/11.578 femmes)/ 23.824 places objectif soit 86,4%
		4. Nombre de sessions annulées	En construction	En construction
		5. Contribution de Bruxelles Formation à la réalisation des objectifs de la SQE	Pas d'application ¹	Pas d'application ¹

¹ SQE approuvée le 23/10/2023

Type	Dimension	Indicateur
Résultat	Participation aux formations	6. Taux de participation par public cible Hors Stages first en 2025

6. Taux de participation par public cible



6. Taux de participation par public cible - Hors Stages first en 2025

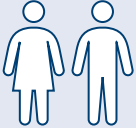
6. Taux de participation par public cible - Hors Stages first en 2025

</

6. Taux de participation par public cible - Hors Stages first en 2025

Région	Bruxelles Formation 2024	Partenaires 2024	Bruxelles Formation 2025	Partenaires 2025	CE Actiris 2025
 Bruxelles	 87,1%	 94,8%	 87,9%	 94,8%	 100,0%
 Flandre	 6,6%	 3,1%	 6,1%	 2,9%	 0,0%
 Wallonie	 6,3%	 2,0%	 5,9%	 2,3%	 0,0%
 Autre	 0,1%	 0,1%	 0,0%	 0,1%	 0,0%
Nationalité	Bruxelles Formation 2024	Partenaires 2024	Bruxelles Formation 2025	Partenaires 2025	CE Actiris 2025
 Belge	 63,0%	 45,9%	 62,8%	 46,2%	 60,4%
 Européenne	 13,9%	 12,1%	 15,2%	 10,8%	 17,1%
 Hors UE (et inconnue)	 23,1%	 42,1%	 22,0%	 43,0%	 22,5%
Bénéficiaires du revenu d'intégration	10,5%	16,0%	10,7%	15,2%	20,0%
Stagiaires résidant dans le Croissant pauvre	25,1%	36,5%	Nd	Nd	29,4% (2024)
Stagiaires monoparentaux	9,6% (2,6% des hommes, 16,5% des femmes)	20,2% (3,4% des hommes, 31,1% des femmes)	Nd	Nd	12,4% (2024) (4,2% des hommes, 21,1% des femmes)

PARTICIPATION AUX FORMATIONS – ANNUEL – 2025

Type	Dimension	Indicateur	2024	2025
Output	Participation aux formations 	7. Nombre de places par stagiaire en moyenne Hors Stages first en 2025	22.386 places pour 15.609 stagiaires soit 1,43 place. 1,38 pour les hommes 1,48 pour les femmes	22.303 places pour 15.227 stagiaires soit 1,46 place. 1,40 pour les hommes 1,52 pour les femmes
		8. Pourcentage de stagiaires qui ont suivi une formation en centre et un stage ou une formation en entreprise la même année	13,9% 12,3% pour les hommes 15,4% pour les femmes	12,9% 10,3% pour les hommes 15,0% pour les femmes

SERVICE AUX EMPLOYEURS – ANNUEL – 2025

Type	Dimension	Indicateur	2024	2025
Output	Service aux employeurs 	Nombre d'employeurs qui font appel à Bruxelles Formation par service ¹ :		
		9. Employeurs qui ont construit un parcours de formation avec Bruxelles Formation (co-construction du programme de formation)	9 ²	12 ³
		10. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour un stage d'achèvement	1.149	1.127
		11. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour une CIP	998	1.031
		12. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour une FPIE	921	880
		13. Employeurs clients de BF entreprises (formation des travailleurs) Attention à la présence de doublons	288	228
		14. Taux de satisfaction des employeurs	En construction	En construction

¹ Toutes les informations ne sont pas disponibles, il s'agit donc d'un minimum.

² HR/Rail SNCB ; ITS Group ; La Défense ; Sécurité automobile SA ; Sibelga ; Tectum Group (Derbigum) ; TKE ; Urbike ; WikiTree.

³ AG Insurance ; WikiTree ; Eiffage ; SABCA ; Sécurité automobile ; Tectum Group (Derbigum) ; La Défense ; HR Rail/SNCB/Infrabel ; DNB sprl ; R.V Construction srl ; Sousa Construction srl ; IPM Intérieur sprl.

Type	Dimension	Indicateur	2024	2025
Output	Achèvement des formations et certification 	15. Taux d'achèvement des formations (et Mises à l'emploi directes)	Bruxelles Formation : 89,9% (1,1%) (90,4% hommes (1,1%)/89,6% femmes (1,1%)) Partenaires : 84,9% (1,2%) (83,4% hommes (1,0%)/85,9% femmes (1,4%)) Cible : 85%	Bruxelles Formation : 89,8% (1,6%) (90,0% hommes (1,5%)/89,7% femmes (1,6%)) Partenaires : 85,4% (1,5%) (83,2% hommes (1,8%)/86,9% femmes (1,3%)) Cible : 85%
		16. Taux de certification		
		Taux de couverture des formations pour CE par un document officiel de Bruxelles Formation	Total : 175/306 formations soit 57,2% Bruxelles Formation : 143/236 formations soit 60,6% OISP : 32/70 formations soit 45,7% Cible : 80,0% en 2027	Total : 195/320 formations soit 60,9% Bruxelles Formation : 165/252 formations soit 65,5% OISP : 30/68 formations soit 44,1% Cible : 80,0% en 2027
		Taux de formations couvertes par une certification	Total : 137/292 formations soit 46,9% Bruxelles Formation : 98/222 formations soit 44,1% OISP : 39/70 formations soit 55,7% Cible : 50,0% en 2027	Total : 144/255 formations soit 56,5% Bruxelles Formation : 106/187 formations soit 56,7% OISP : 38/68 formations soit 55,9% Cible : 50,0% en 2027
		17. Nombre de bénéficiaires d'un CECAF	829 (530 hommes/299 femmes)	1.004 (631 hommes/373 femmes)
		18. Nombre de bénéficiaires d'un CAFS	408 (215 hommes/193 femmes)	563 (295 hommes/268 femmes)
		19. Nombre de bénéficiaires d'une AP	428 (209 hommes/219 femmes)	396 (230 hommes/166 femmes)
		20. Nombre de bénéficiaires d'une AFP	857 (376 hommes/481 femmes)	1.198 (536 hommes/662 femmes)
		21. Nombre de bénéficiaires d'une certification privée	En construction	En construction
		22. Nombre de bénéficiaires de la validation	459 (242 hommes/217 femmes)	411 (219 hommes/192 femmes)
		23. Nombre de bénéficiaires de la RAF	346 (203 hommes/143 femmes)	454 (354 hommes/100 femmes)

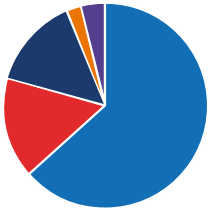
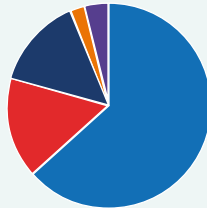
Type	Dimension	Indicateur	2024 (cohorte 2023)	2025 (cohorte 2024)
Résultat	Amélioration des parcours professionnels 	24. Taux de sortie positive ¹ à l'issue des formations (tous types de formation confondus) ²	72,0% (73,5% hommes/70,8% femmes) Cible : 76,0%	Disponible en septembre 2026
		25. Taux de sortie vers l'emploi à l'issue des formations professionnalisantes ³	Total : 56,5% (60,2% hommes/52,7% femmes) Min. 1 mois : 49,1% (51,2% hommes/46,9% femmes) Cible : Total : 67,0% / Min. 1 mois : 59,0%	Disponible en septembre 2026
		26. Durabilité dans l'emploi des sortants vers l'emploi à l'issue d'une formation professionnalisante ⁴	66,1% (64,0% hommes/68,5% femmes) (Cohorte 2022) Cible : 65,0%	Disponible en septembre 2026
		27. Délai d'entrée en emploi des sortants à l'issue d'une formation professionnalisante ⁵	0-3 mois : 50,0% (49,2% hommes/50,9% femmes) 3-6 mois : 24,5% (24,7% hommes/24,3% femmes) 6-12 mois : 25,5% (26,2% hommes/24,8% femmes) Cible : 0-3 mois : 50,0% 3-6 mois : 25,0% 6-12 mois : 25,0%	Disponible en septembre 2026

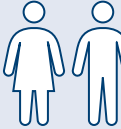
¹ Emploi, reprise de formation ou d'études² Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°3³ Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°4⁴ Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°5⁵ Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°6

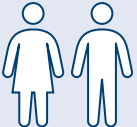
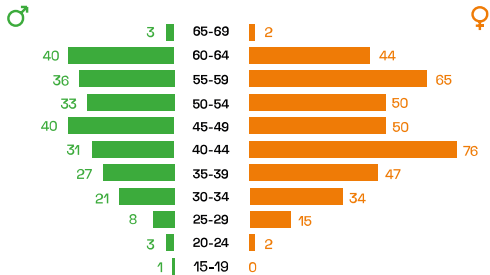
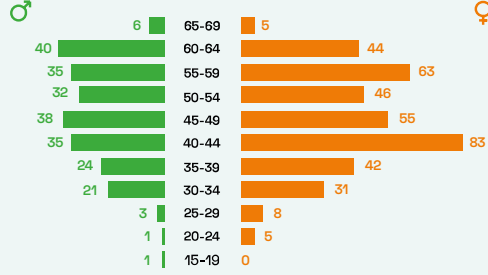
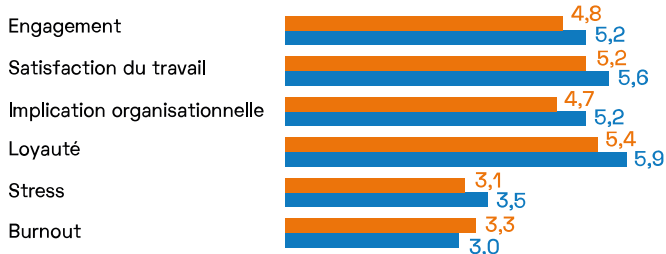
Type	Dimension	Indicateur	2024 (cohorte 2023)	2025 (cohorte 2024)
Résultat	Amélioration des parcours professionnels	28. Taux de sécurisation des parcours (transition vers des formations qualifiantes au terme de formations préqualifiantes)	Total : 46,6% (46,9% hommes/46,4% femmes) Formation de base : 34,3% (28,4% hommes/37,8% femmes) Détermination généraliste : 21,4% (24,4% hommes/20,0% femmes) Préformation : 67,9% (70,5% hommes/64,6% femmes) Détermination ciblée : 58,3% (54,9% hommes/60,5% femmes)	Disponible en septembre 2026
		Transition vers une formation, quelle qu'en soit la nature, au terme de formations préqualifiantes	Total : 64,2% (64,3% hommes/64,2% femmes)	Disponible en septembre 2026

SATISFACTION – ANNUEL – 2025

Type	Dimension	Indicateur	2024	2025
Résultat	Satisfaction	29. Taux de satisfaction des usagers à chaud	8,43/10 pour les CE 8,37/10 pour les hommes 8,49/10 pour les femmes Pour les travailleurs : 9,10/10 pour BF construction 8,90/10 pour BF entreprises 8,32/10 pour BF logistique 9,86/10 pour BF technics Cible : 8/10	8,54/10 pour les CE 8,50/10 pour les hommes 8,57/10 pour les femmes Pour les travailleurs : 8,97/10 pour BF construction 8,98/10 pour BF entreprises 9,17/10 pour BF logistique 9,82/10 pour BF technics Cible : 8/10

Type	Dimension	Indicateur	2024	2025
Résultat	Budget/Effort d'investissement et efficacité 	30. Investissement public total dans la formation professionnelle	 Montant total : 91.520.131 euros - Commission communautaire française : 66,8% - Région bruxelloise : 15,4% - Fonds européens : 12,2% - Récupération auprès de services publics : 1,4% - Prestation de formations payantes et récupérations de frais et de loyer : 4,1%	 Montant total : 95.192.508 euros - Commission communautaire française : 66,4% - Région bruxelloise : 15,4% - Fonds européens : 12,9% - Récupération auprès de services publics : 1,6% - Prestation de formations payantes et récupérations de frais et de loyer : 3,8%
		31. Coût moyen par heure de formation	19,26 euros	18,94 euros
		32. Taux d'exécution du budget par rapport au budget ajusté	Dépenses : 97,5% Recettes : 98,4%	Dépenses : 98,8% Recettes : 100,4%

Type	Dimension	Indicateur	2024	2025
Résultat	Ressources humaines 	33. Formation du personnel de Bruxelles Formation – nombre moyen de jours de formation	5,6 (5,4 hommes/5,7 femmes) Cible : 6 jours par an minimum	5,6 (5,0 hommes/6,0 femmes) Cible : 6 jours par an minimum
		Dont : formation des formateurs et conseillers (FormaForm/Hors FormaForm)	6,0 jours (5,9 hommes/6,0 femmes) Cible : 6 jours par an minimum	5,5 jours (5,0 hommes/6,0 femmes) Cible : 6 jours par an minimum

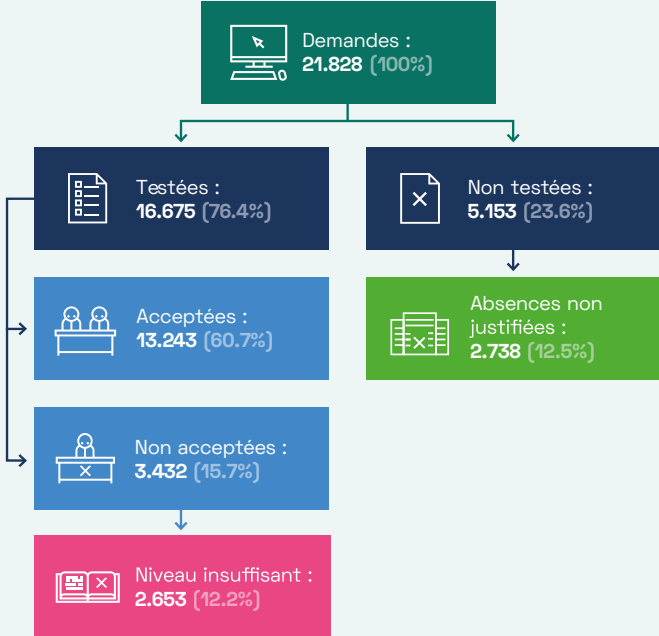
Type	Dimension	Indicateur	2024	2025
	Ressources humaines 	34. Données du personnel Effectifs (UPO/ETP) Pyramide des âges	Personnel BF : 628 UPO (243 hommes/385 femmes) 560,1 ETP (224,0 hommes/336,1 femmes) 	Personnel BF : 618 UPO (236 hommes/382 femmes) 550,8 ETP (220,1 hommes/330,7 femmes) 
		Processus métier (répartition par cœur de métier/support métier) Personnel intérimaire Turnover : entrées/sorties Taux d'absentéisme	Cœur de métier : 392 UPO (66,4% - cible : 66,0%) Support métier : 198 UPO (33,6%) Autre : 28 UPO 2,9 ETP 9,1% (cible : maximum 10,0%) 6,7% (cible : maximum 7,0%)	Cœur de métier : 394 UPO (67,7% - cible : 66,0%) Support métier : 188 UPO (32,3%) Autre : 22 UPO 0,0 ETP 5,8% (cible : maximum 10,0%) 6,1% (cible : maximum 7,0%)
		35. Indicateurs de bien-être Indicateur de bien-être au travail (2024) Pour les quatre premiers paramètres (engagement, satisfaction du travail, implication organisationnelle et loyauté), un score élevé est synonyme de résultat positif. Pour les deux paramètres de risque (stress et burnout), un score élevé indique au contraire un risque élevé. Score : De 1 à moins de 3 = degré ou fréquence bas De 3 à 5 inclus = degré ou fréquence modérés De plus de 5 à 7 = degré ou fréquence élevés		

Type	Dimension	Indicateur	2024	2025
Output	Information/ Orientation 	36. Amont de la formation		
		a) Contacts à la Cité des métiers	73.062	85.543
		b) Entretiens conseils individuels à la Cité des métiers	40.539	43.520
		c) Questions réponses sur la boîte mail info@cdm-bp.brussels	1.986	3.536
		d) E-conseils via le chat MITI	956	818
		e) Participants aux activités collectives	17.188	22.343
		f) Consultations des pages du catalogue de formations sur le site www.bruxellesformation.brussels ¹	1.535.550	1.927.266
		g) Pages vues sur le site www.bruxellesformation.brussels	3.903.750	5.049.107
		h) Appels au Call Center (0800.555.66)	25.231	26.005
		i) Abonnés Facebook	32.425	33.516
		j) Abonnés LinkedIn	18.065	20.362
		k) Abonnés Instagram	5.571	6.159
		l) Personnes qui ont reçu une information par un conseiller/ une conseillère à bord du Formtruck	1.151	1.522
		37. Suivi des séances d'information (dont auto-inscriptions)²	Total invitations aux SI : 17.201 (cohorte 2023) - Présences : 6.615 - Demandes de formation : 5.576 - Entrées en formation : 1.845	Total invitations aux SI : 22.101 (cohorte 2024) - Présences : 7.374 - Demandes de formation : 6.299 - Entrées en formation : 2.352
		Part d'auto-inscriptions aux séances d'information (nombre d'auto-inscriptions/nombre d'invitations aux SI)	16.192/22.101=73,3% (cohorte 2024)	28.081/31.773=88,4%³ (cohorte 2025)

¹ Fermeture du site Dorifor en juin 2024. On comptabilise dorénavant le nombre de pages vues du catalogue de formations sur le site de Bruxelles Formation.

² Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°1

³ Depuis la mise en place du nouveau module d'inscription en SI (projet VACODO) le 27 juin 2024, il est fréquent que des prescripteurs professionnels inscrivent des usagers sans se connecter à leur compte pro au préalable. Ils ne sont alors pas identifiés comme prescripteurs pro et l'invitation distribuée se retrouve associée à un prescripteur « auto-inscription », sans que l'on puisse retrouver le prescripteur réel. Cela explique en partie l'augmentation drastique de cet indicateur en 2025.

Type	Dimension	Indicateur	2025
Output	Information/ Orientation 	38. Ventilation des suites données aux demandes de formation	 <pre> graph TD A["Demandes : 21.828 (100%)"] --> B["Testées : 16.675 (76.4%)"] A --> C["Non testées : 5.153 (23.6%)"] B --> D["Acceptées : 13.243 (60.7%)"] B --> E["Non acceptées : 3.432 (15.7%)"] C --> F["Absences non justifiées : 2.738 (12.5%)"] E --> G["Niveau insuffisant : 2.653 (12.2%)"] E --> H["Autres : 779 (3.6%)"] </pre> (% calculés sur le total des demandes de formation)

Type	Dimension	Indicateur	2024	2025
Output	Information/ Orientation 	39. Nombre de CE bruxellois entrés en formation/Nombre de places correspondantes ¹	12.433 CE (5.864 hommes/6.569 femmes) 17.579 places	12.397 CE (5.603 hommes/6.794 femmes) 18.076 places Par ailleurs, 682 CE ont réalisé un Stage first

¹ Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°2

IMPACT DE LA FORMATION – PONCTUEL

Type	Dimension	Indicateur	Etude publiée en 2023
Impact	Impact de la formation 	40. Impact de la formation Population encore au chômage (n'ayant pas encore quitté le chômage vers l'emploi), après deux ans, <u>avec</u> formation/ <u>sans</u> formation/différence en points de pourcentage (total et publics bénéficiant le plus de cet impact)	Total : 29,5%/46,1%/-16,6 points de pourcentage (pp) Durée de recherche d'emploi longue : voir détail dans l'étude Femmes : 31,7%/55,3%/-23,6 pp Nationalité hors UE : 32,3%/55,3%/-23,0 pp Diplômes étrangers non reconnus : 32,2%/53,9%/-21,7 pp

INFRASTRUCTURE – ANNUEL – 2025

Type	Dimension	Indicateur	2024	2025
Impact	Infrastructure 	41. Consommation annuelle d'énergie primaire par m² pour l'ensemble du parc immobilier	148¹ kWh Cible : maximum 100 kWh	145 kWh Cible : maximum 100 kWh

INFORMATIQUE – ANNUEL – 2025

Type	Dimension	Indicateur	2024	2025
Input	Informatique 	42. Nombre d'ordinateurs Dont nombre d'ordinateurs mis à disposition des Pôles de Bruxelles Formation en vue d'être prêtés aux stagiaires	3.535 ordinateurs dont 1.753 dans les locaux de formation 764 ordinateurs (dont 435 prêts liés à la précarité)	3.580 ordinateurs dont 1.761 dans les locaux de formation 878 ordinateurs (dont 417 prêts liés à la précarité)

¹ De nouveaux bâtiments ont été pris en compte dans le calcul de cet indicateur. La valeur de 2024 a ainsi été recalculée et revue à la hausse.

PARTICIPATION AUX FORMATIONS

1. Nombre de personnes distinctes formées : nombre de bénéficiaires présents au cours de la période, par statut (Chercheurs d'emploi/Travailleurs et autres statuts) – avec Stages first en 2024 ; sans Stages first en 2025 ; cette remarque vaut pour toute la suite du document.

2. Ventilation des CE en centre de formation/en entreprise/en e-learning :
chercheurs d'emploi (CE) présents au cours de la période, soit :

- En centre de formation : Centres de Bruxelles Formation, FPI en établissement d'enseignement, Mobilité inter-régionale, Partenaires de Bruxelles Formation (ISP, Enseignement pour Adultes, Formation des personnes en situation de handicap) ; inclut la formation en présentiel et en mode hybride encadrée par un formateur ;
- En entreprise : Stages d'immersion linguistique et FPIE ;
- E-learning : formation 100% en ligne (pour le moment, uniquement BF espaces numériques).

3. Réalisation de l'objectif annuel en nombre de places occupées (en centre de formation et formation 100% en ligne) : places occupées par les stagiaires de la Formation des chercheurs d'emploi, nombre de places prévues (source : PDA) et pourcentage de réalisation de l'objectif.

6. Taux de participation par public cible : stagiaires de la Formation des CE en centre de formation, en entreprise, et 100% en ligne ; CE Actiris (source : ViewStat).

- Ventilation par genre ;
- Ventilation par âge : l'âge est calculé au début de la formation ;
- Ventilation par durée de recherche d'emploi : différence entre la date de début de la formation et la date d'inscription auprès d'un Service Public de l'Emploi ;
- Ventilation par niveau d'études ;
- Ventilation par région du domicile ;
- Ventilation par nationalité (carte d'identité) ;
- Bénéficiaires du revenu d'intégration ;
- Stagiaires résidant dans un quartier du Croissant pauvre ;
- Stagiaires monoparentaux.

7. Nombre de places par stagiaire en moyenne : nombre de places occupées/nombre de personnes distinctes formées ; plus cet indicateur est élevé, plus cela indique que les stagiaires sont au sein d'un parcours de formation composé de multiples étapes.

8. Pourcentage de stagiaires qui ont suivi une formation en centre et un stage ou une formation en entreprise la même année : rapport entre le nombre de CE formés en centre de formation et ayant été en stage ou en formation en entreprise au cours de la même année/nombre de CE en formation en centre (cf. Indicateur européen 'Exposition des diplômés de l'EFP à la formation par le travail').

SERVICES AUX EMPLOYEURS

Nombre d'employeurs qui font appel à Bruxelles Formation par service :

9. Employeurs qui ont construit un parcours de formation avec Bruxelles Formation (co-construction du programme de formation) ;
10. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour un stage d'achèvement ;
11. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour une CIP ;
12. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour une FPIE ;
13. Employeurs clients de BF entreprises (formation des travailleurs).

ACHÈVEMENT DES FORMATIONS ET CERTIFICATION

15. Taux d'achèvement des formations : pourcentage de contrats de formation menés à terme par rapport au nombre total de contrats prenant fin sur la période étudiée ; Mise à l'emploi directe : formations non achevées pour mise à l'emploi directe. Uniquement pour la formation en centre de formation.

16. Taux de certification

Taux de couverture des formations pour CE par un document officiel de Bruxelles Formation :

nombre de formations couvertes par un document officiel authentifié de Bruxelles Formation (certificats et attestations)/nombre de formations offertes aux chercheurs d'emploi dans le PDA.

Taux de formations couvertes par une certification : taux de formations (Formation qualifiante, Perfectionnement, Aptitudes professionnelles spécifiques, Langues orientées métier, Préformation) couvertes par une certification (CECAF, CAFS, autres certifications).

17. Nombre de bénéficiaires d'un CECAF : le certificat de compétences acquises en formation (CECAF) atteste la réussite d'une ou de plusieurs unités d'acquis d'apprentissage. Il est délivré dès lors que le stagiaire a réussi au moins une unité.

18. Nombre de bénéficiaires d'un CAFS : le certificat d'acquis de formation spécifique (CAFS) atteste la réussite d'acquis d'apprentissage spécifiques associés à des compétences professionnelles non directement référencées à un métier, un emploi ou une fonction et/ou nécessaires à la poursuite d'une formation. Il est délivré lorsque le stagiaire a démontré sa maîtrise de l'ensemble des acquis visés.

19. Nombre de bénéficiaires d'une AP : l'attestation de participation (AP) atteste la participation à une formation et précise la période et le programme de formation. Elle est délivrée lorsque le taux de participation aux activités de formation est rencontré.

20. Nombre de bénéficiaires d'une AFP : l'attestation de formation professionnelle (AFP) atteste l'acquisition de savoirs et d'aptitudes spécifiques mobilisables dans un contexte professionnel. Les acquis d'apprentissage sont précisés et détaillés sur l'attestation ainsi que les situations d'évaluation non formelle mises en oeuvre.

22. Nombre de bénéficiaires de la validation : nombre de personnes distinctes présentes à au moins une épreuve de validation des compétences.

23. Nombre de bénéficiaires de la RAF : nombre de stagiaires distincts sortant de Bruxelles Formation ayant reçu au moins un Titre de compétence à l'issue de leur formation.

AMÉLIORATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

24. Taux de sortie positive à l'issue des formations (tous types de formation confondus) : pourcentage de sorties définies comme positives (soit une insertion dans l'emploi de minimum un mois, une entrée dans une nouvelle formation ou un démarrage de stage en entreprise) à l'issue des formations et sur un horizon de 12 mois, par rapport au nombre total de sorties de formation.

25. Taux de sortie vers l'emploi à l'issue des formations professionnalisantes : pourcentage de stagiaires sortis vers un emploi, quelle qu'en soit sa durée, endéans les 12 mois de la fin de leur formation par rapport au nombre total de stagiaires sortis d'une formation professionnalisante.

26. Durabilité dans l'emploi des sortants vers l'emploi à l'issue d'une formation professionnalisante : proportion de stagiaires sortis vers l'emploi salarié après une formation professionnalisante qui sont à l'emploi 12 mois plus tard par rapport au nombre total de stagiaires sortis vers l'emploi.

27. Délai d'entrée en emploi des sortants à l'issue d'une formation professionnalisante : ventilation des stagiaires (pourcentage) sortis vers l'emploi en distinguant ceux qui ont trouvé un emploi dans le premier trimestre qui suit la fin de la formation, dans le deuxième trimestre ou dans le second semestre qui suit la fin de la formation.

Soit les Indicateurs stratégiques à responsabilité partagée entre Bruxelles Formation et Actiris n°3, 4, 5 et 6.

28. Taux de sécurisation des parcours (transition vers des formations qualifiantes au terme de formations préqualifiantes) : proportion de stagiaires sortant de préqualifiant ayant poursuivi vers du qualifiant.

Transition vers une formation, quelle qu'en soit la nature, au terme de formations préqualifiantes : proportion de stagiaires sortant de préqualifiant ayant poursuivi vers une autre formation, quelle qu'en soit la nature.

On note que ces deux indicateurs sont sans doute sous-estimés puisqu'ils ne comptabilisent pas les poursuites en qualifiant chez des opérateurs non régis par Bruxelles Formation.

SATISFACTION

29. Taux de satisfaction des usagers à chaud :

- Pour les CE : la satisfaction est recueillie en fin de formation (en ligne). La population visée est la suivante : chercheurs d'emploi des centres de Bruxelles Formation, ayant mené leur formation à terme. Chaque répondant doit se positionner globalement sur une échelle allant de 1 à 10 ;
- Pour les travailleurs : la satisfaction est recueillie à la fin de la formation (formulaire papier). Ceux-ci doivent se positionner sur une échelle allant de 1 à 10.

BUDGET/EFFORT D'INVESTISSEMENT ET EFFICIENCE

30. Investissement public total dans la formation professionnelle : ventilation des différentes sources de financement, en % ; les indicateurs sont construits sur les données prévisionnelles des budgets de début d'année.

31. Coût moyen par heure de formation : montant des dépenses engagées / heures de formation réalisées.

32. Taux d'exécution du budget par rapport au budget ajusté : montant des dépenses engagées/ recettes réalisées divisés par les montants des budgets ajustés des dépenses/recettes.

RESSOURCES HUMAINES

Hors «Autre» sauf si mentionné

33. Formation du personnel de Bruxelles Formation – nombre moyen de jours de formation : formations suivies par les collaborateurs de Bruxelles Formation exprimées en jours divisées par le nombre d'ETP sur une année civile.

Dont formation des formateurs et conseillers (FormaForm/Hors FormaForm) : voir ci-dessus - uniquement pour les formateurs et conseillers pédagogiques.

34. Données du personnel

Effectifs (UPO/ETP) : sont comptabilisés en unités de personnes occupées (UPO) tous les travailleurs contractuels ou statutaires occupés à Bruxelles Formation. La mesure équivalent temps plein (ETP) tient compte de la fraction d'occupation. Sont comptés pour 0 les travailleurs en interruption de carrière, en maladie ou accident de travail longue durée, en disponibilité ou en congé sans solde.

Pyramide des âges : ensemble des collaborateurs contractuels ou statutaires (UPO) répartis par genre et tranches d'âge.

Processus métier (répartition par cœur de métier/support métier) : la démarche Qualité de Bruxelles Formation identifie des Processus qui sont classables en trois groupes, à savoir cœur de métier (organisation et opérationnalisation de l'offre de formation), support métier (direction, gestion des ressources, amélioration continue, etc.) et autre (personnel mis à disposition ou détaché : Instance Bassin EFE, Service social, Cabinets ministériels, Consortium de validation des compétences, Organisations syndicales). Sont comptabilisés les collaborateurs contractuels ou statutaires actifs, c'est-à-dire à l'exclusion des collaborateurs en incapacité de travail, en interruption de carrière complète, en disponibilité, en accident de travail ou en congé sans solde de plus d'un mois à la date de la mesure.

Personnel intérimaire : nombre moyen d'intérimaires exprimé en ETP (équivalent temps plein) sur une année (données issues du Bilan Social).

Turnover : $((\text{nombre d'entrées} + \text{nombre de sorties})/2)/\text{nombre d'UPO au début de la période}$.

Taux d'absentéisme : heures d'absence maladie/heures prestables ; les maladies de longue durée ne sont plus prises en compte à partir de 12 mois d'absence si remplacement.

35. Indicateurs de bien-être au travail : l'enquête bien-être est réalisée en principe tous les quatre ans et peut être complétée par un baromètre. L'indicateur reprend les chiffres de la dernière enquête (réalisée en 2024).

Pour les quatre premiers paramètres (engagement, satisfaction du travail, implication organisationnelle et loyauté), un score élevé est synonyme de résultat positif. Pour les deux paramètres de risque (stress et burnout), un score élevé indique au contraire un risque élevé.

Score : De 1 à moins de 3 = Degré ou fréquence bas ;
De 3 à 5 inclus = Degré ou fréquence modérés ;
De plus de 5 à 7 = Degré ou fréquence élevés.

INFORMATION/ORIENTATION

36. Amont de la formation

- a) Contacts à la Cité des métiers
- b) Entretiens conseils individuels à la Cité des métiers
- c) Questions réponses sur la boîte mail info@cdm-bp.brussels
- d) E-conseils via le chat MITI
- e) Participants aux activités collectives

- f) Consultations des pages du catalogue de formations sur le site www.bruxellesformation.brussels
- g) Pages vues sur le site www.bruxellesformation.brussels
- h) Appels au Call Center (0800.555.66)
- i) Abonnés Facebook
- j) Abonnés LinkedIn
- k) Abonnés Instagram
- l) Personnes qui ont reçu une information à bord du Formtruck

s

37. Suivi des séances d'information (dont auto-inscriptions) : cet indicateur permet de suivre le parcours des CE invités aux SI ; il s'agit en effet d'un suivi de cohorte des invitations aux séances d'information délivrées au cours d'une année, jusqu'à l'entrée en formation le cas échéant.

Part d'auto-inscriptions aux séances d'information : nombre d'auto-inscriptions en séance d'information/total des invitations aux séances d'information délivrées sur l'année.

38. Ventilation des suites données aux demandes de formation : indique les différentes issues données aux demandes de formation formulées au cours d'une année (plus spécifiquement : aux bilans réalisés lors de la phase de sélection des stagiaires, en amont de la formation). Cet indicateur ne concerne que les centres de Bruxelles Formation (pas ses partenaires). Il est produit avec une année de retard pour laisser le temps aux demandes de formation d'aboutir, ou non, à une entrée en formation (les résultats présentés l'année N concernent les demandes de l'année N-1) ; il est exprimé en termes de demandes de formation et non de personnes.

39. Nombre de CE bruxellois entrés en formation/Nombre de places correspondantes : un CE entré en formation est un CE dont le contrat de formation débute au cours de l'année étudiée. Le nombre de places correspondantes sera également mentionné (un même stagiaire peut commencer plusieurs formations au cours de la même année).

IMPACT DE LA FORMATION

40. Impact de la formation : Population encore au chômage (n'ayant pas encore quitté le chômage vers l'emploi), après deux ans, avec formation/sans formation/différence en points de pourcentage : impact d'une entrée en formation (qualifiante, aptitudes professionnelles spécifiques, perfectionnement ou formation par le travail) sur l'insertion dans un emploi durable (emploi d'une durée minimale d'un mois). Pour les aspects méthodologiques complets, voir la publication : <https://www.bruxellesformation.brussels/wp-content/uploads/2023/03/Analyse-de-limpact-de-la-formation-qualifiante-sur-linsertion-professionnelle.pdf>

INFRASTRUCTURE**41. Consommation annuelle d'énergie primaire par m² pour l'ensemble du parc immobilier :**

l'indicateur mesure la consommation d'énergie primaire des bâtiments Stalle, Orion, NOH, Industrie, Mercure et Hermès, rapportée à la surface (kWhEP/m²/an). Il est calculé en kWh d'énergie primaire en cumulant l'électricité et le gaz après conversion en énergie primaire via les coefficients réglementaires ce qui permet d'objectiver la consommation et son évolution dans le temps. Il permet d'évaluer l'évolution vers l'objectif : ≤ 100 kWhEP/m²/an pour l'ensemble du patrimoine.

INFORMATIQUE**42. Nombre d'ordinateurs :** comptabilisation en début d'année N du nombre de PC de l'année N-1.

Dont nombre d'ordinateurs mis à disposition des Pôles de Bruxelles Formation en vue d'être prêtés aux stagiaires, notamment en situation de précarité.